

RÈGLEMENT VÉLOSTATION EPFL

EPFL Bike station regulations



Horaires et contacts / Opening hours and contacts



Ouvert du lundi au dimanche
24h/24
*Open Monday to Sunday 24
hours a day*

CAE (24/7)

Contactez le CAE pour signaler un vol, un dysfonctionnement ou tout autre problème.
Contact the CAE to report any theft, malfunction or any other problems.

+41 21 693 40 00

cae@epfl.ch



Contactez le Point Vélo pour signaler tout problème d'infrastructure.

Contact the Point Vélo to report any infrastructure failure

+41 21 693 97 15

pointvelo@epfl.ch

Règlement de la vélostation / Bike station regulations

- L'utilisatrice ou l'utilisateur de la vélostation reconnaît avoir lu et accepté le présent règlement.
The user of the Bike station acknowledges having read and accepted the present regulations.
- L'accès à la vélostation est gratuit et réservé uniquement aux membres de la communauté EPFL détenant une carte CAMIPRO.
Access to the Bike station is free and restricted to members of the EPFL community in possession of a CAMIPRO card.
- Les personnes usagères doivent s'assurer de fermer la porte après leur passage. Il est interdit de laisser entrer des personnes tierces sans affiliation avec l'EPFL.
Users must ensure that the door is closed when they leave. It is forbidden to let in third parties who have no affiliation with EPFL.
- À l'intérieur de la vélostation, il est interdit de fumer et de consommer des aliments, des boissons ou des substances illicites. Les animaux sont interdits.
It is forbidden to smoke or to eat or drink in the Bike station. Animals and consumption of illegal substances are forbidden.
- Pour des raisons de sécurité, il est interdit de circuler sur son vélo à l'intérieur de la vélostation.
For safety reasons, it is forbidden to ride a bicycle inside the Bike station.
- Les réparations à l'intérieur de la vélostation, sauf en cas de dépannage, ne sont pas autorisées.
Repairs inside the Bike station, except for emergency repairs, are not permitted.
- Le nombre de places à disposition étant limité, aucun emplacement nominatif ne peut être réservé. Le droit d'accès n'offre aucune garantie de trouver un emplacement libre.
As the number of places available is limited, no nominative place can be reserved. The right of access offers no guarantee of finding a free spot.
- Si un support de stationnement n'est pas suffisamment dimensionné pour stationner un vélo ou un véhicule de micromobilité, il est admis un stationnement contigu à la structure du support, à condition de ne pas bloquer le passage ou gêner la circulation. Tout véhicule gênant pourra être enlevé par l'EPFL sans préavis.
If a parking rack is not large enough to store a bike or micromobility vehicle, parking adjacent to the structure is permitted, provided it does not block the way or impede traffic. Any vehicle in the way may be removed by the EPFL without notice.
- La durée de stationnement dans les vélostations EPFL est limitée à 6 mois consécutifs. Une action d'enlèvement des vélos abandonnés peut être organisée à tout moment par l'EPFL.
Bikes may be parked in EPFL Bike station for a maximum of 6 consecutive months. The EPFL may organize the removal of abandoned bicycles at any time.
- À compter de la date du retrait du vélo ou du véhicule de micromobilité, la ou le propriétaire dispose de 90 jours pour s'annoncer et récupérer son vélo ou véhicule de micromobilité auprès du Point Vélo. Passé ce délai, le vélo ou véhicule de micromobilité passe sous la propriété de l'EPFL.
From the date of withdrawal of the bike or micromobility vehicle, the owner has 90 days to register and collect their bike or micromobility vehicle from the Point Vélo. After this period, the bike or micromobility vehicle becomes the property of EPFL.
- L'EPFL décline toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration partielle ou totale, ou de vol de bicyclette ou de son équipement. Il en est de même pour le contenu des casiers. Les bicyclettes doivent obligatoirement être munies d'un cadenas et les casiers utilisés doivent être verrouillés.
EPFL declines all responsibility in the event of accident, partial or total deterioration, or theft of the bicycle or its equipment. The same applies to the contents of lockers. Bikes must be locked and the lockers used must be securely locked.
- Les casiers sont gratuits et la durée d'utilisation est limitée à la journée. Les casiers doivent être libérés de leur contenu chaque soir avant minuit, à défaut les casiers seront ouverts et les affaires personnelles évacuées.
Lockers are free of charge and can only be used for one day. Lockers must be cleared of contents by midnight each evening, otherwise they will be opened and the belongings will be removed.
- L'entreposage des affaires personnelles en dehors des casiers est interdit. Tout entreposage de ce type constaté dans la vélostation sera évacué.
The storage of personal belongings outside the lockers is prohibited. Any such storage found in the Bike station will be removed.
- En cas d'impossibilité d'accès à la vélostation ou d'ouverture d'un cadenas, la détentrice ou le détenteur devra s'annoncer à la sécurité EPFL afin d'obtenir de l'aide.
If it is impossible to access the Bike station or open a lock, the holder must contact EPFL security for assistance.
- Chaque usagère et usager devra veiller à utiliser correctement les équipements mis à disposition et devra signaler à l'EPFL tout défaut, dégradation ou acte de malveillance dont elle ou il serait témoin.
All users must ensure that they use the equipment provided correctly and must inform EPFL of any defect, damage or malicious act they witness.
- La vélostation est couverte par un système de vidéosurveillance, sous la gestion EPFL (SIS).
The Bike station is equipped with campus video surveillance, managed by EPFL (SIS).
- En cas de non-respect de ce règlement, l'EPFL se réserve le droit de retirer les droits d'accès de la vélostation aux personnes contrevenantes.
In the event of non-compliance with these rules, EPFL reserves the right to withdraw access rights to the Bike station from any offender.